

Compte rendu du Conseil d'Ecole
de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire
tenu le jeudi 6 novembre 2014

I. PRESENTS

1. Les enseignants : Mmes CREPIN, FRANCO, LARRAMENDY, LATRACE, BRAYER, LEGOY, LOYEAU, MM DELOUP, CAMONI, DEBERGE et CLEMENT

2. Réseau d'aides

Mme AILLET

3. Les représentants de la municipalité

Maire : M. ROIRON excusé

Adjointe aux affaires scolaires : M. PIRES

Mme MASFRAND

4. Les représentants des parents d'élèves

CMEL : Mmes RIBES-RUESCAS, CAMEL et CHAMPAGNE

FCPE : Mmes RAPICAULT, CORREIA et VERON S.

APE : Mmes FAIVRE, ECHAUDEMAISON et VERON L.

5. D.D.E.N. : Mme BOILEAU excusée

6. I.E.N. : Mme GRASSIN excusée

Personnes invitées à titre technique :

7. Mairie Administration générale : Mme LE FORBAN

8. Centre social : Mme FAUCHER

II. SUJETS ABORDES

1. Mme MASFRAND devant quitter la réunion plus tôt, il est proposé de commencer par les différentes questions des parents

a) Concernant la répartition du budget des fournitures, qu'en est-il lors d'une ouverture de classe ?

Les 12500 € de budget sont répartis lors d'un conseil des maîtres en juin, sur la base des prévisions d'effectifs, au prorata du nombre d'élèves (des ajustements sont faits début septembre en fonction des effectifs constatés). Chaque classe reçoit donc 400 € plus 22 € par élève. Un fond est conservé pour acheter du matériel commun (fournitures pour le directeur, cartouches pour les imprimantes, plastifieuse, matériel de sport...).

Mais ce n'est pas aux coopératives de classes d'acheter du matériel scolaire.

b) Concernant les toilettes, Mme MASFRAND rappelle que les travaux réalisés durant l'été ont coûté 57000 €. Il n'y a jamais eu de rouleaux de papier à l'intérieur des cabines, ceci pour éviter les abus et gaspillages. Les enfants ont aussi la possibilité d'utiliser les deux toilettes de la cantine (également refaites cette année). Les parents signalent enfin que les portes sont difficiles à ouvrir pour les élèves et qu'elles s'ouvrent à l'intérieur des locaux ce qui peut poser un problème de sécurité. Mme MASFRAND répond que les services techniques étudieront ces problèmes.

c) Concernant la mise en place d'une étude surveillée au sein de l'école, il est rappelé que deux groupes (un pour les élèves de CP et CE1, un autre pour les élèves du CE2 au CM2) dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Le Centre de la Douve quant à lui met en place un accompagnement scolaire à partir de 16 h 30 mais en dehors de l'école.

d) Y aura-t-il un spectacle de fin d'année ? A priori non, il y a déjà un projet autour de la musique celtique en mars. Les fêtes d'école avec spectacle de grande envergure demandent beaucoup de temps ; or le mois de juin est un mois très chargé.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 477

Nombre de votants : 247 soit 51,78 % de participation (57,7 % l'an dernier)

Abstentions : 230

Nuls et blancs : 11

Suffrages valablement exprimés : 236

Trois listes se présentaient :

- la liste CMEL recueille 113 suffrages et obtient 6 sièges
- la liste FCPE recueille 60 suffrages et obtient 3 sièges
- la liste APE recueille 63 suffrages et obtient 3 sièges

3. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

- Il établit son Règlement intérieur et notamment les modalités de délibération
- Il vote le Règlement intérieur de l'école
- Il délibère sur les questions relatives aux horaires, à l'organisation de la semaine et de l'année scolaire, à la garde des enfants dans les locaux scolaires en dehors des heures d'activité
- Il donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école (conditions matérielles et financières, restauration, hygiène, classes de découvertes, activités périscolaires...)
- Il est informé des compositions des classes
- Il adopte le Projet d'Ecole

4. Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole (cf Annexe 1)

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole élaboré est lu et commenté.
Il est adopté à l'unanimité.

5. Règlement Intérieur de l'Ecole (cf Annexe 2)

Le Règlement Intérieur est lu, commenté et modifié sur quelques points concernant les toilettes, la cour et les radiations d'élèves (accords des deux parents). Le nouveau Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera distribué aux familles, affiché et consultable toute l'année.

6. Effectifs et organisation des classes (cf Annexe 3)

L'école compte actuellement 290 enfants (dont 12 pour la CLIS). Moyenne par classe hors CLIS : 25,3 élèves.

Validation le 4 novembre d'une prévision d'effectifs à 311 élèves pour l'année prochaine.

7. Budgets mairie : rappel des budgets actuels

Budget investissement : 10000 € pour l'informatisation de l'école. En ce qui concerne celle-ci, les enseignants souhaitent donner la priorité à la poursuite de l'équipement en ordinateurs et vidéoprojecteurs compatibles avec Tableau Numérique Interactif et fixés au plafond. Très peu d'enseignants maîtrisent l'usage du TNI.

Budget fonctionnement : 12500 € pour l'achat des fournitures scolaires pour les classes, 2000 € pour le RASED

Le directeur informe M. le maire que l'effectif de l'école augmentant fortement l'année prochaine, il faudra prévoir une augmentation du budget fournitures si l'on veut maintenir le budget par élève actuellement autour de 43 €.

S'ajoutent les budgets pour l'achat des ramettes du photocopieur (qui est pris directement sur le budget de la mairie) et du mobilier scolaire.

Subvention de la mairie à la coopérative de l'école : 9000 €.

Subventions mairie pour les classes de découvertes : 2000 € par an, plus cette année une subvention exceptionnelle de 1000 € pour les classes de neige et 500 € pour le projet de la CLIS.

8. Bilan financier coopérative scolaire

Situation au 6 novembre 2014 (relevé du 30/09/2014) : solde créditeur à 3511,12 euros

Prochains débits

Des chèques ont été faits à chacune des classes pour prendre en charge toutes les séances d'Ecole et Cinéma pour un montant total de 2182,50 €

Un chèque de 100 € (don de la FCPE pour la classe de découvertes à Amboise de M. DEBERGE)

Abonnement de 10 classes au livret scolaire numérique Livreval pour 60 €

Total de ces futurs débits : 2342,50 €

Le nouveau crédit devrait donc s'établir autour de 1168,62 €.

9. Sécurité : alerte-incendie et P.P.M.S.

a) Alerte-incendie

Lors de l'exercice réalisé le 5 novembre, l'évacuation s'est déroulée correctement (toutes les classes ont rejoint l'aire de regroupement en 3 min 04 s).

L'alarme-incendie n'est pas audible dans les locaux utilisés par le Centre Social et dans la salle de musique. Y a-t-il possibilité d'asservir le dispositif à l'alarme du bâtiment principal ?

Problématique de la signalétique des écoles maternelle et élémentaire pour les pompiers

b) P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le dossier a été réactualisé et remis à la mairie et à l'Inspection.

Une réflexion a été menée en Conseil des Maîtres. Un exercice commun aux deux écoles aura lieu dans le courant de l'année.

Les familles en ont été informées lors des réunions de rentrée (remise de l'annexe 4 du PPMS).

10. Centre social de la Douve : présentation, fonctionnement, inscriptions...

Mise en place d'un accompagnement scolaire financé en partie par la CAF et le Conseil général. Actuellement 13 élèves sont inscrits. Début lundi 3 novembre. Il s'agit d'intégrer des élèves en difficultés ou non, de 16 h 30 à 18 h 30 (maximum de deux séances par semaine). Groupe de 6 élèves maximum tous niveaux confondus. Départ de l'école à 16 h 30 pour se rendre au Centre de La Douve où les enfants prennent leur goûter (fourni par les familles). Les élèves travaillent leurs devoirs, ou des compétences particulières par le biais de jeux de 17 h 15 à 18 h 00. Un contrat est passé avec les familles. Au bout de 2 ou 3 mois, un bilan est fait avec celles-ci. Trois bénévoles se sont proposés pour encadrer ce dispositif. Activité gratuite à condition d'être inscrit à La Douve.

11. Projet d'Ecole 2014-2017

Présentation des grands axes du futur Projet d'Ecole et de quelques actions :

Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves

Lire et comprendre les énoncés de problèmes

Comprendre le sens des opérations

Favoriser la production d'écrits

Enrichir le vocabulaire

Organiser des stages de remise à niveau à Pâques

Elaborer des fiches de suivi pour les élèves concernés par des prises en charge à l'extérieur de l'école (orthophonie,...) ou à l'intérieur (RASED)

Poursuivre le tutorat mais affiner les binômes

Poursuivre la manipulation aux cycles 2 et 3

Axe 2 : Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages

Organiser des échanges de service entre enseignants

Construire des outils communs : certains ont été réalisés, d'autres sont à construire (classeurs de règles en français et mathématiques)

Améliorer la diffusion des documents

Axe 3 : Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves

Devenir un éco-citoyen

Harmoniser le règlement de cour avec la mairie et le Centre Social

Exploiter le patrimoine local

Organiser des classes de découvertes

Développer le site de l'école

12. Sorties et animations scolaires

Il est rappelé qu'elles relèvent de la seule responsabilité des enseignants : ce sont eux qui jugent de l'opportunité des sorties, en fonction de leur exploitation possible en classe dans le cadre des programmes ou de leur projet de classe.

Le coût de la sortie entre évidemment en ligne de compte dans le choix.

Les enseignants remercient les parents qui donnent de leur temps pour accompagner, sans qui ces sorties n'auraient pas

lieu.

Manifestations futures :

- jeudi 18 décembre : les classes de Mmes LATRACE et BRAYER se rendront au Grand-Pressigny pour une journée sur le thème de la préhistoire
- 23 au 27 mars 2015 : classes de découvertes à Arville : classes de MM DEBERGE et CLEMENT
- 31 mars – 3 avril 2015 : classes de découvertes en Normandie : classes de Mmes LEGOY et LOYEAU
Remerciements à la mairie qui octroie une subvention de 4000 € pour ces 2 projets
- Projet Musique celtique en mars
- Toutes les classes participent à Ecole et Cinéma (trois séances dans l'année)

13. Travaux

Le directeur remercie les services techniques qui ont travaillé la semaine précédant la rentrée et durant les vacances de Toussaint. Quasiment tous les travaux demandés depuis cet été ont été effectués hormis la piste routière dans la cour.

14. Projets des associations de parents d'élèves

C.M.E.L. Organisation d'un stand de crêpes et de pêche aux canards pendant le marché de Noël et d'une conférence sur les dangers de l'internet en janvier.

F.C.P.E. Organisation le 7 février 2015 d'un bal costumé et d'une chasse aux oeufs le dimanche de Pâques.

A.P.E. Organisation d'une zumba avant les vacances de Noël dans la salle du COSEC pour aider au financement des classes de découvertes.

Information de dernière minute : le pont de l'Ascension sera organisé. En conséquence, les élèves travailleront le mercredi 13 mai 2015 toute la journée.

Ce présent compte rendu sera consultable jusqu'au prochain Conseil d'Ecole par voie d'affichage et sur le site de l'école ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr. Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire.

Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 19 février 2015 à 18 h 00.

A.P.E.
Mme FAIVRE

F.C.P.E.,
Mme LEVESQUE

C.M.E.L.,
Mme RIBES-RUESCAS

Le directeur,
M. CLEMENT